

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

598^e séance

Mercredi 3 juin 2009, à 15 heures

Vienne

Président : M. Ciro Arévalo Yepes (Colombie)

La séance est ouverte à 15 h 17.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Bonne après-midi, Mesdames et Messieurs. Je déclare ouverte cette 598^e session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Mesdames et Messieurs, je tiens tout d'abord à vous informer du fait que la Commission des communautés européennes a demandé au secrétariat de pouvoir participer à cette session du Comité en tant qu'observateur. C'est la raison pour laquelle je vous propose qu'en vertu d'une pratique bien établie, nous invitons ces représentants à prendre part à cette session et à leur donner la possibilité de s'exprimer, bien sûr cela n'empêche en rien le Comité d'examiner d'autres requêtes de ce type. C'est une manifestation de courtoisie à l'attention des délégations ayant sollicité.

Cette après-midi, nous allons poursuivre l'examen du point 4, "Débat général". Ensuite, à partir de 16 heures et jusqu'à environ 18 heures, va se tenir ici une table-ronde sur le dixième anniversaire de la Conférence UNISPACE III.

Je tiens à informer les délégués ici présents que l'équipe spéciale sur les objets géocroiseurs est réunie en salle C0727 dans le but d'examiner et d'élaborer des projets de recommandations sur la réponse à l'international quant aux menaces que supposent les objets géocroiseurs, notamment l'impact possible d'un objet géocroiseur pour que ces recommandations soient soumises à l'examen du groupe de travail sur les objets géocroiseurs du Sous-Comité scientifique et technique en 2010.

Je tiens également à vous informer que les membres du groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique du Sous-Comité scientifique et technique célébrera des consultations officielles pour analyser d'éventuelles mesures de suivi suite à l'adoption par la sous-commission du Cadre de sûreté relatif à l'application des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique. Ces consultations auront en salle de conférence 7 aujourd'hui, dans l'après-midi, et le 4 juin de 9 heures à 17 heures.

Enfin, en guise de conclusion et en tant que Président, j'ai le plaisir de vous informer qu'à 18 heures ce soir, vous êtes cordialement invités à une réception qui aura lieu dans la salle Mozart du restaurant du Centre international de Vienne.

Je vais, sans plus tarder, donner la parole à M. Niklas Hedman qui va nous donner davantage d'informations quant à l'organisation des travaux cette après-midi. Monsieur, vous avez la parole.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. C'est une communication du secrétariat. Des consultations informelles présidées par la délégation de la France sur la proposition faite par la France visant à inclure un nouveau point à l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique intitulé "Viabilité à long terme des activités spatiales", se tiendront à 16 heures aujourd'hui dans la salle E0951. C'est la salle de réunion du Bureau, bâtiment E au 9^e étage. Merci.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Débat général (point 4 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous propose, comme je l'ai dit tout à l'heure, de poursuivre l'examen du point 4, "Débat général", de l'ordre du jour. Le premier orateur sur ma liste est le Dr Carlos Rodríguez Bocanegra, représentant permanent de la Colombie à Vienne. Monsieur, vous avez la parole.

M. C. RODRÍGUES BOCANEGRA (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, merci beaucoup. Permettez-moi, tout d'abord d'exprimer l'honneur que constitue pour moi le fait de prendre la parole devant le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. C'est une fierté, un honneur pour la Colombie de vous voir présider aux destinées de ce Comité. Vous avez jusqu'à présent dirigé nos travaux de mains de maître et nous sommes convaincus que sous votre direction, le Comité saura atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que je prends la parole au cours de cette session du Comité, permettez-moi de m'appesantir un petit peu sur l'avenir et de faire fond sur une manifestation très importante pour ce Comité. Une manifestation qui a eu lieu il y a de cela dix ans lors de la Conférence UNISPACE III. Comme vous le savez, elle a eu lieu il y a dix ans dans cette même ville à Vienne. L'application de certaines des recommandations arrêtées lors de cette conférence ont bouleversé, je crois, la réalité spatiale dans laquelle nous opérons. La pléthore d'acteurs dans l'espace extra-atmosphérique nous a également poussés à établir de nouvelles catégories, de nouvelles priorités. Ainsi, les défis de l'humanité qui étaient déjà des défis il y a de cela dix ans, sont encore plus impérieux aujourd'hui.

Tout cela nous pousse à réfléchir à tous ces problèmes comme vous l'avez fait d'ailleurs vous-même ce matin, Monsieur le Président, dans votre déclaration liminaire. Vous vous demandiez en effet ce matin si les normes existantes en la matière ne sont pas aujourd'hui obsolètes et si les avancées dans le domaine spatial nous permettront de répondre aux défis, aux nouveaux défis, aux anciens défis pour ce qui est notamment de l'utilisation rationnelle de cette ressource qu'est l'espace. Les débris spatiaux, le risque qu'il y a de saturation de l'orbite géostationnaire, les changements climatiques, la crise alimentaire mondiale, les catastrophes naturelles.

Mesdames et Messieurs, la question est de savoir si la réponse que nous avons donnée à ces problèmes quant à la meilleure utilisation de l'espace pour résoudre les grands problèmes de l'humanité, la question est de savoir si nous avons

véritablement trouvé une réponse à ces questions. Le temps n'est-il pas venu, Mesdames et Messieurs, d'arriver à un nouveau paradigme ? Peut-être serait-il d'ailleurs nécessaire d'utiliser ou de réunir une quatrième conférence, une conférence UNISPACE IV, ou de renforcer ce Comité pour qu'il soit beaucoup plus visible et que sa structure soit beaucoup plus adaptée.

Monsieur le Président, la Colombie est consciente de ses capacités et de ses faiblesses, notamment pour ce qui est de l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes également conscients des responsabilités qui nous incombent, étant donné notamment l'utilisation de cette ressource qu'est l'espace. Ces principes sont pour la Colombie ainsi qu'une approche basée sur des avantages partagée, les piliers de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, étant donné que c'est une des manières de garantir le développement durable de l'humanité. La pérennité et l'équité dans l'utilisation de cette ressource qui est épuisable, est fondamentale pour la Colombie et c'est un exercice de responsabilité pour tous les États.

La Colombie est convaincue que le fait de protéger cette ressource limitée qu'est l'espace, qui permettra de garantir la pérennité de cette ressource, ne pourra se faire que par un exercice plus transparent de sa gestion. Les rapports des pays sur leurs activités sont un outil de transparence et permettent de renforcer la confiance et la fiabilité des données. Cela doit s'accompagner d'un renforcement des capacités, tel que le prévoit le paragraphe 10 de la résolution 63/90 de l'Assemblée générale qui a été examinée par le Sous-Comité scientifique et technique pour ce qui est de la réalisation de cours de formation et du programme des Nations Unies sur l'application des techniques spatiales pour les pays en développement.

La Colombie pense en effet que la coopération interrégionale est fondamentale et nous pensons que par le biais de la Commission spatiale colombienne, on pourra organiser des cours de formation sur l'utilisation rationnelle des systèmes de navigation par satellite, la télédétection, les systèmes d'information géographique, les infrastructures de données spatiales dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement ainsi que gestion et prévention des catastrophes naturelles, entre autres.

La Colombie a le plaisir, Monsieur le Président, de vous informer des activités que nous avons lancées comme le Séminaire sur l'application des systèmes de navigation par satellites, qui a eu lieu à Medellin entre le 23 et le 27 juin 2008, ainsi

que l'Aventure spatiale 2009 qui est la manifestation la plus importante ayant eu lieu en Amérique latine pour célébrer l'Année internationale de l'astronomie et le 400^e anniversaire de la naissance de Galilée. 20 000 enfants et adolescents ont participé à cette manifestation à Barranquilla en Colombie, avec l'appui du COPUOS, du Bureau des affaires spatiales, de la NASA et de la Commission spatiale colombienne.

Le Séminaire international de droit spatial qui a eu lieu à Bogota en avril de cette année sous les auspices de l'Université Sergio Aboreda, reflète ce qui a été dit par la Colombie sur la formation, le renforcement des capacités. L'utilisation des ressources régionales est fondamentale notamment si l'on veut former des juristes en droit spatial.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, toutes ces manifestations s'inscrivent dans le plan d'action qui a été adopté par le biais de la résolution de l'Assemblée générale 59/2 en octobre 2004 et s'inscrivent dans la droite ligne des recommandations arrêtées lors de la troisième conférence UNISPACE III.

Pour ce qui est du problème croissant des débris spatiaux, la Colombie est préoccupée par cette question. Ainsi, le rapport du Sous-Comité scientifique et technique le dit très bien. La Colombie est d'ailleurs convaincue que le COPUOS, ainsi que ses membres, ainsi que les exploitants et propriétaires privés de satellites doivent prendre les mesures nécessaires pour assurer le suivi et la gestion des débris qui se trouvent dans l'espace et pour travailler à leur réduction. Nous pensons là encore que les rapports nationaux ont un rôle fondamental à jouer en la matière. Ainsi, comme cela a été dit dans la déclaration du GRULAC qui a été lu lors de la quarante-huitième session du Sous-Comité des questions juridiques, du Sous-Comité juridique, un mécanisme multilatéral comme par exemple un groupe intergouvernemental pourrait appuyer les initiatives visant à produire ou à réaliser des études et à mettre en place des systèmes d'alerte rapide qui permettraient de se préparer et de réduire la chute de ces objets dans la stratosphère.

La Colombie tient à exprimer sa reconnaissance au Comité pour le soutien qu'il lui a apporté dans l'élaboration du système ONU-SPIDER qui, il est clair, contribuera à prévenir et à réduire les conséquences de catastrophes de ce type. À cet égard, Monsieur le Président, nous tenons à vous informer que la Colombie a pris les mesures nécessaires pour tirer pleinement profit de ce réseau.

La Colombie est en outre convaincue que la réglementation, la mise en place de normes internationales ainsi que la présentation de rapports nationaux, que tout cela facilitera le travail de ce Comité.

Pour ce qui est de la gestion de l'orbite géostationnaire, le développement du droit spatial contribuera à définir et à délimiter les champs d'application pour ce qui est notamment du champ d'application du droit aéronautique. La Colombie est toujours préoccupée par une saturation de plus en plus imminente de l'orbite géostationnaire, étant donné que les responsabilités n'ont pas été définies comme il se doit. Cela a une incidence, comme vous vous en doutez, sur l'accès équitable à celle-ci, notamment pour les pays qui ont des capacités limitées. Nous nous félicitons des propositions faites par les gouvernements et des initiatives des pays membres qui permettront de fonder le débat sur la question et qui permettront de définir des normes et des institutions qui permettront d'appliquer non seulement les principes de base, mais également d'adopter des politiques qui favoriseront la promotion d'une meilleure utilisation des ressources spatiales au service de toute l'humanité.

Une politique spatiale des Nations Unies devra prendre en considération comme la pérennité dans l'équité, l'harmonisation des normes et des concepts, le rôle d'un instrument spatial pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et la mise en place d'un cadre universel juridiquement contraignant qui prendra en considération les intérêts et les vulnérabilités et les faiblesses des États membres de l'ONU et les acteurs émergents dans le domaine de l'espace.

La Colombie tient à souligner la nécessité qu'il y a de prendre en considération les avancées réalisées dans le domaine de la législation internationale tout en soulignant également qu'il est nécessaire d'actualiser le *corpus juris spatialis* de manière holistique en prenant en considération le développement des 50 dernières années.

Monsieur le Président, la Colombie tient à souligner l'importance de la coopération régionale et interrégionale telle qu'elle est consacrée dans le texte de la résolution 63/90 du 5 décembre 2008, étant donné que la création d'entités régionales et de programmes spatiaux régionaux sont un outil fondamental pour préserver l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, ainsi que pour partager de manière rationnelle les capacités et les connaissances communes des États membres d'une même région pour tirer pleinement profit et exploiter pleinement leurs ressources dans l'espace.

La Colombie tient à rappeler qu'en vertu des résolutions 17/20 A et B du 20 décembre 1961 de l'Assemblée générale au point 3C, il est dit dans cette résolution que le COPUOS a pour mission de collaborer dans l'étude de mesures pour fonder, pour favoriser la coopération internationale dans les activités liées à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. En outre, dans les principes qui régissent la télédétection, notamment ceux qui sont liés à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace, l'Assemblée générale prévoit que ce sont les Nations Unies et les organismes pertinents du système des Nations Unies qui doivent appuyer la coopération internationale, favoriser l'assistance technique et la coordination en la matière.

Monsieur le Président, ces principes de base nous poussent de nouveau à insister sur la nécessité de fixer des objectifs dans le cadre d'une politique onusienne et d'un cadre normatif et institutionnel qui permettra de célébrer des processus de consultations universels destinés à favoriser la plus ample participation. Ainsi, l'expérience nous a montré que célébrer des consultations dans le cadre de groupes limités de pays a une portée limitée. Étant donné les principes que je viens de citer et étant donné les faiblesses des pays face à l'utilisation de cette ressource limitée et épuisable, des intérêts qui sont souvent de plus en plus opposés, nous lançons un appel pour renforcer la coopération internationale dans l'application des connaissances dans le domaine de l'espace, pour renforcer la tolérance, la compréhension, la confiance et les valeurs communes en faveur du développement durable et d'atteindre les objectifs du millénaire. Nous espérons que cela pourra appuyer ou renforcer l'appui aux générations à venir.

En guise de conclusion, je tiens à vous rassurer et à vous confirmer l'appui de ma délégation aux travaux de ce Comité. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci. Je tiens à remercier le Dr Rodríguez Bocanegra qui siège à ce Comité depuis très longtemps, c'est un ami de longue date. J'ai eu la possibilité de relever avec lui beaucoup des défis qui nous ont été posés par le multilatéralisme. Je tiens à remercier la délégation de Colombie.

Sans plus tarder, je vais donner la parole à M. Radhakrishnan de la délégation indienne. Monsieur, vous avez la parole.

M. K. RADHAKRISHNAN (Inde) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Ma délégation se félicite de vous voir présider nos travaux à la tête de la cinquante-

deuxième session du Comité. Nous sommes convaincus que sous votre direction capable, nous permettra de traiter avec brio tous les points inscrits à l'ordre du jour.

Nous sommes ravis de voir que le Pr Rao, Président de l'UNISPACE III, prendra la parole à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'UNISPACE III. Ma délégation est ravie de noter que l'Assemblée générale a décidé d'inclure l'espace et le climat en tant que point à l'ordre du jour du Comité. Nous espérons participer aux débats sur ce point important. Nous allons faire une présentation technique sur ce point pendant la présente session.

Monsieur le Président, la délégation indienne se félicite des réalisations spectaculaires réalisées par la Chine lors de sa première sortie spatiale en septembre 2008, le lancement GOSAT par le Japon en janvier 2009 et de la mission GRAVITY de l'ESA qui s'est déroulée en mars 2009.

Au cours de l'année écoulée, l'Inde a bien progressé dans le domaine de l'exploration spatiale dans le cadre de sa mission Chandrayaan. Le 22 octobre 2008, le lanceur PSLV-C11 a lancé l'engin CHANDRAYAAN-1 sur une orbite de transfert elliptique autour de la Terre. Plus tard, par des séries de manœuvres orbitales, CHANDRAYAAN-1 a été placé sur une orbite circulaire à 100 km autour de la Lune. Le 14 novembre 2008 l'Inde a fait son empreinte sur la Lune en utilisant la sonde Moon-Impact. La mission CHANDRAYAAN-1 a l'intention d'étudier la Lune en utilisant la télédétection à haute résolution.

En plus de cinq instruments scientifiques construits par l'Inde, la communauté scientifique a fourni six autres instruments scientifiques. CHANDRAYAAN-1 a cartographié près de 90% de la région polaire et près de 50% de la surface lunaire équatoriale, fournissant ainsi des données de qualité à des fins d'analyses scientifiques. La mission est devenue un bon exemple de coopération internationale dans le domaine de l'exploration spatiale et a récolté des félicitations aussi bien au niveau national qu'international. La délégation indienne fera également une présentation technique sur cette mission pendant la présente session.

Ma délégation voudrait mentionner que les étudiants de la Faculté de l'Université indienne ont construit un satellite expérimental sous la direction de l'ISRO. L'ENVISAT a été lancé par le PSLV pour son quatorzième vol successif le 20 avril 2009. En tant que copassager, il y avait le satellite d'imagerie par radar RISAT-2. L'OCEANSAT-2 qui doit être lancé sous peu portera également le Radio Occultation Sender italien.

L'Inde est prête à lancer également le CARTOSAT-B, le RESOURCESAT-2, le satellite d'imagerie par radar INSAT-1 ainsi qu'une mission conjointe ISRO-CNES Megatropiques utilisant le PSLV. Six petits satellites construits par l'Allemagne, la Turquie et la Suisse, YUSAF avec la participation de l'Université de Moscou, et IPSAT avec la participation de l'Université de Singapour, le NLA-6 du Canada et l'ALSAT-2 de l'Algérie, vont également être lancés en tant que copassagers lors de ces vols.

Pour ce qui est du positionnement de la navigation et d'autres services par satellites aux communautés de la région, l'Inde construit un système GPS et un système de navigation géo-augmenté GAGAN dans le cadre du système de navigation par satellites IRNSS.

Pour ce qui est des applications spatiales, l'Inde a réalisé des progrès significatifs pour intégrer les progrès de la technologie spatiale et ses applications aux objectifs de développement national, notamment pour fournir les services essentiels aux communautés tels que la télécommunication, la télédiffusion, la météorologie et la gestion des ressources naturelles. Dans nos efforts visant à fournir l'éducation de qualité à l'échelle du pays, le projet de télééducation lancé il y a quelques années connecte maintenant les enseignants et les étudiants des niveaux primaire, secondaire et universitaire dans 35 000 salles EDUSAT. Les projets télémédecine connectent et relient 375 hôpitaux dont 305 sont des hôpitaux au niveau rural et éloignés et 13 camions mobiles sont connectés à 57 hôpitaux spécialisés, dans les grandes villes. Aujourd'hui, plus de 470 centres de ressources villageois, y compris 45 centres d'expertises ont été créés. Nous pensons que ce concept de centre de ressources villageois pourrait s'appliquer également dans d'autres pays en développement.

Récemment, l'Inde a signé un accord avec la France, l'Égypte, le Kazakhstan et le Chili sur l'utilisation pacifique de l'espace. La 28^e session du Comité interinstitutions sur la coordination des débris spatiaux sera accueillie par l'Inde en mars 2010. L'ISRO participe activement à l'initiative du Forum des agences spatiales Asie-Pacifique, INSPRAF, y compris le projet Sentinelle-Asie afin de partager les données satellitaires pour la réduction des catastrophes et les technologies par satellites STAR pour la région Asie-Pacifique pour partager les compétences obtenues dans le cadre du lancement du satellite IMS-1.

Pour l'instant 822 chercheurs de 31 pays de la région Asie-Pacifique et 27 chercheurs de 17 pays, en dehors de la région Asie-Pacifique, ont bénéficié des activités d'éducation du Centre de

l'éducation aux sciences spatiales pour l'Asie et le Pacifique. Nous voudrions inviter les autres pays à participer également à ces activités.

Au cours de 2008, l'Académie internationale d'astronautique a donné le prix du *Team Achievement* aux équipes SPLV-C7 CARTOSAT-2 et (??). Un livre intitulé (??) écrit par Esquedas du Département de l'espace a obtenu le Prix du Livre Luigi Napolitano. Ayant réalisé l'autosuffisance dans ses programmes spatiaux, le programme spatial indien entre dans une phase d'exploration spatiale uniquement pour explorer le système solaire interne et construire ses capacités pour les systèmes solaires externes. L'exploration de l'espace extra-atmosphérique utilisé dans les missions planétaires seront renforcés par la mission CHANDRAYAAN-2 et les autres missions.

L'Inde examine également à différents niveaux la nécessité de se lancer dans des programmes spatiaux habités.

En conclusion, la délégation indienne voudrait appuyer l'UN-COPUOS dans toutes ses activités visant à accroître la sensibilisation aux avantages spatiaux et encourager les pays en développement à utiliser les programmes des applications spatiales aux fins du développement durable et de préserver l'espace à des fins uniquement pacifiques. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie une fois de plus M. Radhakrishnan qui est quelqu'un de très important pour nos travaux et le programme que vous nous avez présenté est tout à fait impressionnant.

Vous êtes arrivés, je crois, à une autonomie, à une presque autarcie dans le domaine spatial qui est le fruit de la coopération internationale, et je crois que c'est une source de fierté pour notre Comité. En tout cas, merci pour votre déclaration, Monsieur.

J'ai le plaisir maintenant de donner la parole à l'Ambassadeur de la Chine, M. Guoqiang Tang. Allez-y Monsieur.

M. G. TANG (Chine) [*interprétation du chinois*]: Monsieur le Président, d'emblée je voudrais, au nom de ma délégation, vous féliciter pour votre élection à la Présidence du COPUOS. Je suis convaincu que sous votre direction capable ainsi que les autres membres du Bureau, notre session sera couronnée de succès. Ma délégation, comme toujours, participera activement à la présente session.

Monsieur le Président, ce matin, un astronaute chinois, M. Liwei Yang, vous a présenté les progrès réalisés par la Chine dans le cadre des

vols habités. Je suis sûr qu'en vous présentant les réalisations de la Chine dans ce domaine, vous avez pu mieux comprendre l'esprit positif et créateur des astronautes chinois. Les missions habitées chinoises représentent non seulement la contribution extraordinaire de la Chine à l'utilisation et l'exploration pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, mais représentent également tout l'esprit pionnier de l'humanité dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Le Gouvernement chinois a toujours respecté le principe de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Nous pensons qu'il s'agit là d'une partie importante pour construire un monde de paix et de prospérité pour tous. La Chine est attachée au développement pacifique et s'oppose à la militarisation et à la course aux armements dans l'espace. La Chine est prête à rejoindre les efforts de la communauté internationale afin de promouvoir la paix et la tranquillité dans l'espace et pour utiliser l'espace pour promouvoir le progrès social et la civilisation afin que l'ensemble de l'humanité puisse en profiter.

Monsieur le Président, l'objectif visant à construire un espace harmonieux et pour qu'il soit pleinement utilisé à des fins uniquement pacifiques a été poursuivi. L'année dernière, la Chine a toujours préservé le principe de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et a poursuivi ses activités qui ont été couronnées de succès. Les capacités de la Chine dans le domaine du développement de satellites et ses applications, l'appui logistique, l'infrastructure, l'exploration de l'espace, se sont améliorées.

En plus des missions habitées, notre programme d'exploration de la Lune et les activités d'exploration de l'espace ont atteint une nouvelle phase. En Chine, les technologies spatiales sont utilisées dans différents domaines, par exemple dans l'agriculture, la foresterie, la conservation de l'eau, l'environnement urbain, l'environnement, cartographie, transports, météorologie, océanographie et recherche scientifique. L'application des technologies spatiales a donné des retombées positives.

L'espace est le patrimoine commun de l'humanité. L'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique concernent l'ensemble de l'humanité. Renforcer la coopération dans le domaine de l'espace pour promouvoir le développement de tous les pays est indispensable pour promouvoir un espace harmonieux que nous préconisons. Le Gouvernement chinois a toujours appliqué les différentes recommandations d'UNISPACE III et nous comprenons le rôle important qu'a joué la Conférence UNISPACE III.

Le Gouvernement chinois a travaillé en parallèle avec le Bureau des affaires spatiales afin de permettre l'ouverture du bureau de Pékin de l'UN-SPIDER.

L'Organisation spatiale asiatique a commencé ses activités l'année dernière et a joué un rôle positif pour promouvoir la coopération spatiale dans la région Asie-Pacifique. En tant que pays hôte, le Gouvernement chinois continuera à apporter son appui à l'Organisation dans toutes ses activités. Le Gouvernement chinois appuie la demande de cette organisation visant à obtenir un statut d'observateur au sein de ce Comité.

Nous avons également poursuivi des activités dans différents domaines, notamment cette année lorsqu'un incendie de forêt sévissait en Australie. Le Gouvernement chinois a fourni une assistance à temps aux efforts d'atténuation des catastrophes en Australie en fournissant des images par satellites et des produits d'analyse de ces images satellitaires.

Le 20 mai dernier, la Chine et le Brésil ont signé un accord pour fournir les données du satellite CRBS aux pays africains pour l'observation terrestre en Afrique du sud, en Égypte et en Espagne. Nous sommes prêts à collaborer dans le domaine des technologies spatiales avec d'autres pays, notamment les pays en développement, avec un esprit ouvert et avec un sens des responsabilités.

Monsieur le Président, l'harmonie dans l'espace est impossible sans un droit spatial solide. Nous avons les cinq traités des Nations Unies sur l'espace, et cela constitue la base juridique pour un grand nombre de pays, pour guider leurs activités dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Nous nous félicitons des efforts déployés par la communauté internationale pour essayer de régler les activités spatiales, par exemple l'approbation par l'Assemblée générale des Directives sur la réduction des débris spatiaux et le Cadre de sûreté pour les sources d'énergie nucléaires dans l'espace, élaboré par l'Agence spatiale et la SPDC.

Nous pensons également que le droit spatial existant n'est pas suffisant pour empêcher réellement la militarisation de l'espace. C'est pourquoi il faut aborder cette question pour préserver la paix dans l'espace. Il faut élaborer de nouveaux instruments juridiques sans porter atteinte au régime juridique en place.

Monsieur le Président, le Gouvernement chinois est prêt à collaborer avec la communauté internationale et à mettre en place un espace extra-atmosphérique harmonieux qui soit plus prospère et plus pacifique. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie l'Ambassadeur chinois, M. Tang. Vous avez rappelé les principes généraux de la politique chinoise quant à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Vous avez attiré notre attention, et nous l'avions d'ailleurs déjà dit ce matin, nous avons parlé du Traité de coopération entre le Brésil et la Chine, qui démontre les synergies qui peuvent être mobilisées quelle que soit la distance qui sépare un pays d'un autre. Je vous remercie, M. l'Ambassadeur. Merci de votre déclaration.

Sans plus tarder je poursuis l'examen de cette liste d'orateurs et je vois que sur ma liste, j'ai M. Bambang Teja Sukmana qui est le représentant de l'Indonésie. Vous avez la parole, Monsieur.

M. B. T. SUKMANA (Indonésie) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, au seuil de mon intervention, permettez-moi de saisir cette occasion pour, au nom de la délégation indonésienne, vous féliciter pour votre élection au poste de Président de ce Comité. Ma délégation, Monsieur le Président, est convaincue que sous votre direction les délibérations de ce Comité seront fructueuses.

Ma délégation tient également à exprimer sa reconnaissance au Dr Mazlan Othman ainsi qu'à son équipe au niveau du secrétariat, qui ont appuyé, soutenu et mené à bien le travail dans l'intersession ce qui bien sûr a grandement facilité nos délibérations ici au cours de cette session.

Monsieur le Président, ma délégation tient à s'exprimer au titre du point 4 de l'ordre du jour, "Débat général" et nous allons intervenir sur plusieurs points de l'ordre du jour.

Tout d'abord sur le point 5 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Quant au point 5, ma délégation est d'avis que ce point de l'ordre du jour est d'une grande importance et est un élément central pour ce qui est des travaux de ce Comité. En effet, la pertinence de ce comité ne pourra être maintenue à moins que son objectif ne continue d'être le fait de garantir la nature pacifique de toutes les activités dans l'espace extra-atmosphérique, y compris le fait de prévenir toute tentative de militariser ou de favoriser une course à l'armement dans l'espace extra-atmosphérique.

Étant donné ce principe de base et étant donné que ce comité est le Comité qui sous la houlette des Nations Unies, est chargé d'examiner cette question, il est donc fondamental pour ce comité de renforcer sa coopération, la coordination qu'il entretient avec d'autres organes, d'autres mécanismes des Nations Unies, comme par exemple la Première Commission de l'Assemblée

générale des Nations Unies, ainsi que la Conférence du désarmement, pour garantir la nature pacifique de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique.

Pour ce qui est du point 6, "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, d'UNISPACE III", ma délégation se félicite de la décision prise par le Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-sixième session de marquer le dixième anniversaire de la Conférence UNISPACE III en organisant un débat sur la question lors de cette session. Nous espérons que les débats sur la question permettront de mieux identifier les voies et moyens de mieux renforcer le lien qui existe entre l'application des recommandations d'UNISPACE III et les travaux de la Commission du développement durable, la CDD. À cet égard, l'Indonésie a lancé toute une série d'activités et de programmes portant sur l'application des données satellitaires, à la cartographie des ressources naturelles, la télédétection, la gestion des catastrophes naturelles, au niveau national, bien sûr, et par le biais de la coopération internationale également.

Pour ce qui est du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session", ma délégation prend note avec plaisir d'ailleurs des progrès considérables réalisés par le programme ONU-SPIDER depuis sa création en 2006, soit à peu près deux ou trois ans. Ma délégation est d'avis que le fait de lancer des activités concrètes dans ce domaine donnera une valeur ajoutée aux travaux de ce comité. En plus, l'Indonésie étant un pays qui est souvent affecté par les catastrophes naturelles, il continuera de contribuer, vous vous en doutez, aux travaux à venir de ce programme. L'Indonésie appuie en outre l'application et la mise en place du projet Sentinelle-Asie qui est une des mesures concrètes prises pour mettre en place un système de soutien ou d'appui à la gestion des catastrophes naturelles dans la région Asie-Pacifique, un projet parrainé par la JAXA japonaise. L'Indonésie activera en outre bientôt les notes de fourniture d'informations qui viendront appuyer la mise en place du système automatisé et presque en temps réel de distribution de l'information dans le cadre du réseau régional.

Dans le domaine des télécommunications et de l'espace, l'Indonésie a élaboré plus en avant ses satellites de télécommunication. Il s'agit du PALADA-D qui sera lancé dans la deuxième moitié de cette année, en 2009, et le deuxième satellite, le TELECOM-3 qui sera lancé au cours de la première moitié de l'année 2011.

Pour ce qui est des satellites d'observation de la Terre, nous avons le plaisir de vous informer que la deuxième génération des microsattelites de surveillance indonésiens est en train d'être élaborée et ceux-ci devraient être lancés en orbite équatoriale en 2011 en utilisant le lanceur PSLV de l'ISRO indienne.

Pour ce qui est du renforcement de l'utilisation des techniques spatiales à la gestion et à la réduction des catastrophes naturelles, l'Indonésie est responsable de l'exploitation de balises dans le cadre du système d'alerte rapide au tsunami, étant donné que les zones maritimes qui sont autour de notre pays sont particulièrement prônes à ce genre de manifestations. Ainsi, il faut mentionner le rôle central qu'a joué le Gouvernement de l'Allemagne qui a donné beaucoup des pièces fondamentales de ce système.

Ensuite, pour ce qui est du point 8 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-huitième session", ma délégation tient à répéter qu'après 40 ans d'examen approfondi de cette question, le Sous-Comité juridique doit encore continuer d'examiner la question et doit continuer de réaliser des progrès quant à la définition et à la délimitation de l'espace de l'espace extra-atmosphérique. La position de ma délégation reste la même, à savoir que la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique sont fondamentales si on veut garantir la sécurité juridique dans l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, en particulier étant donné le volume croissant d'activités dans l'espace extra-atmosphérique et la participation croissante du secteur privé dans les activités spatiales. C'est d'ailleurs pour cette même raison que cette question figure à l'ordre du jour du Sous-Comité depuis déjà belle lurette et, je l'espère, continuera à y figurer.

Pour réaliser des progrès sur la question dans nos délibérations sur la question, ma délégation est d'avis que le moment est venu d'arriver à un consensus minimal ou d'arriver à une solution de compromis en adoptant une approche plus réaliste, comme par exemple en mettant l'accent sur des questions spécifiques dans lesquelles il y a véritablement des points communs, ou plus de points communs que de différences.

Ma délégation est d'ailleurs prête à continuer de débattre de cette question en suivant ces principes que je viens de vous présenter.

Ensuite, pour ce qui est du point 11 de l'ordre du jour, "Espace et eau", par votre entremise, Monsieur le Président, nous voudrions vous informer Mesdames et Messieurs, du fait que du 7 au 11 juillet 2008, en coopération avec le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies,

l'Indonésie a accueilli l'Atelier régional Nations Unies/Indonésie portant sur l'application des techniques spatiales, application des techniques spatiales intégrées à la gestion des ressources hydriques, la protection de l'environnement et l'atténuation de la vulnérabilité vis-à-vis des catastrophes naturelles. L'objectif de cet atelier régional était de promouvoir l'utilisation intégrée des techniques spatiales et de les mettre au service des efforts internationaux, régionaux et nationaux dans le domaine de la gestion des ressources hydriques, de la protection de l'environnement, de manière à réduire la vulnérabilité vis-à-vis des catastrophes naturelles liées à l'eau et réduire leurs conséquences.

Pour ce qui est du point 12 de l'ordre du jour, "Espace et changements climatiques", ma délégation prend note du développement des connaissances et des capacités techniques qui ont mené à une augmentation du nombre de satellites lancés qui ont la capacité d'assurer la collecte de données liées au climat et à l'environnement spatial. Malheureusement cette augmentation du volume de données ne s'est pas accompagnée d'une augmentation de l'accès à cette information, en particulier des pays en développement. C'est la raison pour laquelle nous encourageons le Bureau des affaires spatiales à accroître ses activités de renforcement des capacités, notamment celles qui portent sur l'utilisation et l'analyse des données obtenues grâce à ces satellites.

En guise de conclusion, Monsieur le Président, je tiens à réitérer l'engagement de ma délégation à contribuer activement aux travaux de ce Comité de manière à pouvoir garantir un résultat fructueux et productif pour nos délibérations. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie le représentant de l'Indonésie. Je vous remercie, Monsieur, pour votre intervention. Merci pour les paroles très aimables adressées à mon égard, à l'égard de la Présidence. Nous avons pris note des inquiétudes exprimées par la délégation de l'Indonésie quant à la problématique de la définition et de la délimitation de l'espace extra-atmosphérique. En effet, c'est une question qui, comme vous l'avez dit vous-même, figure depuis belle lurette à l'ordre du jour du Comité et effectivement, il serait bon d'arriver à un consensus en la matière. Vous avez en outre établi une distinction entre la collecte des données des le problème de l'accès à ces données. L'augmentation du volume de données qui ne s'accompagne pas d'une augmentation de l'accès à ces données. Je vous remercie pour votre intervention Monsieur.

L'orateur suivant sur ma liste. Il s'agit de l'Ambassadeur d'Ukraine, M. Volodymyr Yel'Chenko. Monsieur, vous avez la parole.

Mme A. KARNAUKHOVA (Ukraine) [*interprétation du russe*]: Malheureusement, Monsieur le Président, l'Ambassadeur Yel'Chenko n'a pas pu participer à la présente session. Si vous le permettez, au nom de la délégation de l'Ukraine, je voudrais lire sa déclaration.

Monsieur le Président, permettez-moi au nom de la délégation de l'Ukraine, de vous exprimer tout notre respect et exprimer notre conviction que le travail de la cinquante-deuxième session sera couronné de succès.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, nous voudrions vous présenter les derniers événements qui ont marqué l'activité spatiale de l'Ukraine. Avant tout, je voudrais mentionner que le 10 avril dernier s'est tenue une session spéciale du Gouvernement ukrainien consacrée au développement des activités spatiales en Ukraine dans les conditions actuelles. Cette session a eu lieu dans la ville d'(??) sur le territoire d'une des principales entreprises spatiales de notre pays, à savoir l'entreprise (?). Pendant cette session, nous avons adopté 16 décrets du Conseil des ministres de l'Ukraine dans différentes activités du domaine spatial, prévoyant la création des conditions spéciales pour le développement des activités spatiales. Cela a permis d'accroître l'enveloppe budgétaire consacrée aux activités spatiales en 2009 de 1,8 fois et le financement du programme spatial intégré de l'Ukraine pour la période 2008-2012 a pu être accrue de huit fois. En plus, le Gouvernement dans le cadre de la préparation et l'organisation en Ukraine du Championnat d'Europe 2012 de football, a prévu d'affecter des ressources spéciales pour créer un satellite de communication permettant de diffuser les matchs de foot pendant ce championnat. La création de ce satellite de communication constitue également un projet pour le développement futur de nos communications. Il s'agit du premier satellite ukrainien de communication dont le lancement est prévu en septembre 2011.

L'augmentation des financements du programme spatial permettra à l'Ukraine en 2009 d'achever la création du satellite spatial et développer le travail pour la création du lanceur Cyclone-4 et d'élaborer également un système de navigation national sans plateforme pour le contrôle futur des lanceurs.

Le 30 janvier dernier a été lancé un lanceur ukrainien. De l'aérodrome Plesetsk a été lancée une fusée Cyclone-3 qui a mis sur orbite un engin

spatial Coronas-Photon qui est censé évaluer l'effet de l'activité solaire sur les processus terrestres.

Cette année a également été marquée par le lancement de la fusée Zenith-3SLB dans le cadre du programme lancement terrestre. Le 22 janvier 2009, est entré en vigueur également l'Accord cadre entre l'Ukraine et les États-Unis pour la coopération et l'utilisation et l'exploration de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Nous avons signé également un certain nombre d'accords pour promouvoir les activités scientifiques et techniques des deux pays.

En mars dernier, un accord d'entente mutuelle a été signé entre l'Agence spatiale ukrainienne et l'entreprise Sumito Corporation. Ce mémorandum parle des efforts communs pour promouvoir l'énergie alternative en Ukraine et notamment la réduction des émissions de gaz dans l'atmosphère, conformément au Protocole de Kyoto.

Dans le cadre du renforcement des coopérations entre l'Ukraine et l'Union européenne, nous avons réalisé le programme Twinning qui permet de promouvoir la coopération entre l'Ukraine et l'Union européenne dans le domaine spatial. Ce projet permet de réaliser le rapport de l'Agence nationale ukrainienne pour 2009. Ce rapport permet d'informer l'opinion publique de la politique menée dans le domaine spatial et dans le contexte de l'intégration européenne. Ce document présente également les résultats obtenus l'année dernière dans le domaine des activités spatiales de l'Ukraine.

En conclusion, je voudrais dire que l'Ukraine appuie l'utilisation et l'exploration de l'espace extra-atmosphérique pour le bien de toute l'humanité et invite tous les États intéressés à participer à cette coopération dans le domaine spatial. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie la représentante de la délégation ukrainienne qui nous a présenté les activités de son pays dans le domaine spatial. Je voudrais également féliciter l'Ukraine pour le lancement du premier satellite de télécommunication qui sera au service de la cause sportive. Merci beaucoup.

La prochaine délégation sur ma liste, c'est la Roumanie. La Roumanie, M. Marius-Ioan Piso. Vous avez la parole, Monsieur.

M. M.-I. PISO (Roumanie) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Ambassadeur Ciro Arévalo, permettez-moi au nom de ma délégation de dire notre satisfaction de vous voir présider nos travaux. Je suis convaincu que les

objectifs stratégiques et pratiques du COPUOS seront réalisés sous votre direction.

Je voudrais également féliciter notamment Mme Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales, pour la façon remarquable dont elle a dirigé le secrétariat pendant cette période marquée par l'accroissement des activités spatiales.

La Roumanie appuie le développement spatial au niveau national et collabore avec la communauté spatiale internationale. En tant qu'État coopérant avec l'Agence spatiale européenne et en tant que membre de l'Union européenne, nous participons aux activités de recherche et de développement européennes et nous cherchons également à promouvoir notre propre programme spatial. Le programme spatial roumain se développe sous l'autorité de l'Agence spatiale roumaine et regroupe plus de 100 organisations travaillant dans le domaine de la recherche et de l'industrie.

Actuellement, un plan de développement technologique du gouvernement comprend différentes priorités. Il y a le sous-programme concernant l'exploration spatiale, les applications spatiales des technologies spatiales, dont les objectifs vont jusqu'à 2013. Il y a également environ 47 projets regroupant plusieurs centaines de professionnels. Tous ces projets sont complétés par la coopération internationale. Je vous rappelle la contribution aux projets internationaux tels que le projet PLANK, LASTER et d'autres. Je vous rappelle également le développement des technologies de nanosatellites, notamment pour le système (??) information. Je vous rappelle également le développement des applications spatiales intégrées, également la télémédecine, la gestion des catastrophes, la gestion de l'eau, et la surveillance des dégradations des terres.

Nous formons également des jeunes professionnels. Je vous rappelle qu'un nanosatellite construit par les étudiants a été choisi pour être lancé par le lanceur ESA-VEGA. Deux projets ont démarré dans le cadre de l'ESA et ils contiennent également la contribution des étudiants roumains, notamment dans les missions d'observation de la Terre et the Moon Orbiter.

En 2009, la Roumanie commence également les négociations pour se joindre à la convention de l'ESA. Nous continuons à élaborer notre propre programme spatial. Nous participons aux différentes missions et projets européens. Nous développons notre propre infrastructure nationale et nous investissons dans différents domaines de la technologie spatiale, en fonction de nos compétences.

Pour ce qui est du point 5 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", c'est un élément essentiel. Toutefois, la technologie spatiale permet également de réduire les catastrophes naturelles, les menaces mondiales et nous devrions améliorer les mécanismes et améliorer la prévision, l'alerte précoce pour être plus à même de faire face aux événements naturels majeurs.

Nous parlons également d'un concept de sécurité global qui va au-delà de l'aspect militaire et de la sécurité des États. Cela constituera une contribution importante aux activités spatiales. Nous pensons que cette contribution pourrait se faire en préservant l'aspect pacifique du développement des technologies spatiales et en renforçant ou en préservant l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. L'espace crée une valeur ajoutée réelle dans différents domaines concernant la fiabilité de l'information, les capacités opérationnelles, la communication fiable, le positionnement dans l'espace.

Pour ce qui est du point 6 de l'ordre du jour, nous pensons que des progrès ont été réalisés pour l'application des recommandations d'UNISPACE III. Nous sommes prêts à contribuer aux différents projets spécifiques tels que définis dans le suivi des groupes d'action. Au cours des dix années écoulées depuis l'UNISPACE III, nous voudrions rappeler notre constante contribution aux activités du COPUOS, en commençant par l'organisation à Bucarest, il y a dix ans, de la Conférence préparatoire à l'UNISPACE III pour l'Europe de l'Est. Nous avons également participé à différentes actions dans ce domaine, notamment l'Atelier pour l'Europe en matière de gestion des catastrophes, le Sixième Atelier de COSPAR sur la mise en place des capacités. Nous avons également contribué au lancement du programme SPIDER. Nous avons participé aux différents points, notamment les objets géocroiseurs. Nous avons également apporté notre contribution en présidant le Sous-Comité scientifique et technique.

Ma délégation estime que la technologie spatiale est non seulement capable mais devrait jouer un rôle essentiel dans l'atténuation des risques et dans l'amélioration de la qualité de la vie sur Terre. Il faut créer une coopération complémentaire entre les agences nationales et les organisations internationales qui mènent des programmes et des projets pour la gestion des catastrophes et avoir un meilleur accès aux informations et aux données. Cela pourrait être un des premiers objectifs à atteindre. Nous appuyons bien entendu toutes les activités liées au programme SPIDER.

Je voudrais vous rappeler que les technologies spatiales ont été utilisées par la

Roumanie pour la surveillance des inondations catastrophiques en 2005 et 2008. La Charte internationale Espace et catastrophes naturelles a été enclenchée quatre fois par la Roumanie. L'information par satellites a été utilisée par l'Agence roumaine en coopération avec l'Agence spatiale française et l'Agence aérospatiale allemande, et la NASA. Les autorités roumaines ont été informées chaque jour de l'évolution des inondations et des cartes contenant des informations pertinentes des zones inondées ont été produites, notamment une carte tridimensionnelle des zones inondées.

Riche de cette nouvelle expérience sur l'utilisation des technologies spatiales, ma délégation souhaiterait la création d'un centre régional de SPIDER à Bucarest sous l'égide de l'Agence spatiale roumaine.

Concernant le point 9, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale", nous pensons que les programmes spatiaux sont le moteur majeur des activités scientifiques, technologiques et développementales. Les systèmes spatiaux sont actuellement une infrastructure essentielle pour la planète, non seulement comme système opérationnel mais également comme générateur de solutions directes profitant directement aux usagers.

Concernant le point 10, "Espace et société", nous pensons qu'il faut élaborer un plan d'action spécifique pour incorporer l'espace dans l'éducation, pour renforcer l'éducation dans l'espace, étendre les outils spatiaux dans l'éducation et promouvoir la promotion des concepts spatiaux et leur implication dans la vie sociale. Nous avons également participé à la Semaine spatiale 2008. Nous étions en deuxième place quant au nombre de manifestations organisées à l'occasion de cette semaine.

Concernant le point 11, nous appuyons l'introduction de ce thème "L'espace et l'eau" et nous appuyons les initiatives organisées dans ce domaine.

Concernant le point 12, "Espace et changements climatiques", n'oublions pas le rôle unique que jouent les systèmes d'observation de la Terre pour la surveillance de notre planète. L'émergence de nouveaux capteurs à bord de satellites pour mesurer la distribution géographique et atmosphérique du dioxyde de carbone représente un bon début afin d'arriver à un système global de surveillance plus raffiné qui aurait un avantage direct aussi bien pour les citoyens que pour les États à court et plus long terme. La Roumanie a accueilli en novembre 2009, la cinquième plénière du groupe des observations de la Terre.

Concernant l'utilisation des technologies spatiales dans le système des Nations Unies, nous comprenons les applications importantes des technologies spatiales dans le processus de surveillance au sein du système des Nations Unies et l'importance de coordonner ces activités. Toutefois, nous pensons qu'il importe de promouvoir le rôle de l'espace en tant que modèle de coopération internationale et cela pourrait constituer un modèle d'activités concrètes au sein des Nations Unies.

Monsieur le Président, nous redemanderons la parole au titre des différents points de l'ordre du jour, le cas échéant.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie. Je remercie le chef de la délégation roumaine. Je vous remercie de ces paroles très aimables tenues à mon égard. Vous avez signalé le fait que votre pays a participé aux conférences préparatoires de l'UNISPACE III, une question qui va être abordée au cours de la manifestation spéciale qui suivra cette réunion. Le Bureau est en outre très heureux de l'intérêt que suscite auprès de votre bureau régional, le programme ONU-SPIDER. Cela démontre que ce programme est un programme en bonne santé, qui fonctionne bien. Je tiens, en guise de conclusion, à vous remercier d'avoir dit en conclusion que l'espace pouvait être repris comme modèle de coopération dans d'autres forums des Nations Unies.

Je vais maintenant donner la parole à la dernière délégation sur ma liste, la République de Corée. Il s'agit de l'Ambassadeur M. Yoon-Joe Shim. Monsieur, vous avez la parole.

M. Y.-J. SHIM (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation de la République de Corée, je voudrais à mon tour vous féliciter pour votre élection à la Présidence de cette cinquante-deuxième session du COPUOS. Je suis sûr que sous votre direction compétente, la présente session sera couronnée de succès.

Des grands avantages peuvent être tirés du développement des technologies spatiales et les utilisations pacifiques de l'espace. Nous pouvons utiliser les connaissances acquises des activités spatiales pour traiter les problèmes du changement climatique pour éviter et surveiller les catastrophes naturelles et pour réaliser le développement durable. Même les pays sans technologies spatiales avancées peuvent bénéficier ou profiter des avantages de l'espace par le biais des mécanismes de coopération régionale et internationale.

Nous souhaitons tous profiter des technologies spatiales, nous voulons utiliser

l'espace de façon durable. Nous devons toutefois reconnaître que certaines utilisations de l'espace pourraient entraîner des menaces à la sécurité à long terme des opérations spatiales. Par exemple, l'augmentation de la densité des débris sur les orbites basses pose déjà un danger. Par ailleurs, la possibilité d'une course aux armements dans l'espace et les conflits sur les ressources spatiales limitées constituent des problèmes dont il faut tenir compte. Je pense que le COPUOS joue un rôle essentiel pour garantir l'utilisation pacifique de l'espace pour toute l'humanité, comme il l'a fait au cours des 50 dernières années.

Saisissant cette occasion, je voudrais vous présenter certains des efforts et progrès récents réalisés par le Gouvernement coréen dans le cadre des activités du COPUOS. Je voudrais notamment mentionner le lancement prévu du premier lanceur spatial de la Corée, le KSLV-I. Ce lancement aura lieu fin juillet de cette année au Centre spatial Naro situé dans le sud de la péninsule coréenne. Suite à ce lancement, nous allons déployer tous les efforts pour respecter toutes nos obligations internationales concernant l'utilisation pacifique de l'espace, notamment l'identification pré-lancement et d'autres mesures de sûreté nécessaires. Nous avons des attentes importantes pour le microsatellite STSAT-2 qui sera lancé à bord du KSLV-I. Pour les deux charges utiles principales le DREAM, du World Channel Radiometers for Earth and Atmosphere Monitoring, collectera les données de base de l'atmosphère de la Terre tels que le contenu en eau et le montant des vapeurs d'eau. Les données obtenues par ce projet DREAM nous aideront à étudier le changement climatique et le réchauffement de la Terre. L'autre charge utile LRA, Leisure Retroreflector Area, sera utilisée pour déterminer l'orbite précise de STSAT-2. Le lancement nous donnera la possibilité de tester et confirmer la précision des technologies actuelles pour déterminer l'orbite des satellites.

Monsieur le Président, se basant sur les réalisations nationales dans le domaine des activités spatiales, nous avons l'intention de poursuivre nos efforts afin de renforcer la coopération régionale et internationale. Nous participons actuellement au programme Sentinelle-Asie et au programme Star, Satellite technology for Asia Pacific Region. Les deux font partie de l'APRSAP, le Forum des agences spatiales régionales Asie-Pacifique à l'appui de la gestion des catastrophes dans la région Asie-Pacifique. Nous avons l'intention de renforcer notre contribution à ces programmes pour fournir les données satellitaires ainsi que les technologies et les compétences que nous avons accumulées dans ce domaine.

Pour ce qui est du droit spatial, je voudrais vous dire que la version en anglais de la législation

spatiale de la Corée est maintenant disponible sur le nouveau site du Bureau des affaires spatiales. Nous espérons que cette nouvelle information contribuera à l'effort collectif de la communauté internationale permettant d'arriver à des progrès concernant le régime juridique de l'espace.

Je voudrais vous rappeler une fois de plus la manifestation que nous voulons organiser cette année. D'abord, le 60^e Congrès astronautique international qui se tiendra à Daejeon en Corée du 12 au 16 octobre, sous le thème "L'espace pour la paix et le progrès durable". Nous nous félicitons d'organiser cet événement renommé et nous préparons le congrès de cette année en tant que festival spatial pour l'ensemble de la communauté spatiale. Nous avons l'intention également d'accueillir l'Atelier des sciences spatiales des Nations Unies du 21 au 25 septembre, lié à l'Année héliophysique internationale. Nous pensons que ces manifestations permettront de renforcer la coopération internationale parmi les États travaillant dans l'espace et j'espère qu'un grand nombre de pays pourront participer à ces événements importants.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, M. l'Ambassadeur pour votre intervention. En effet, la communauté internationale attend de voir quel sera le succès du 60^e Congrès qui aura lieu en Corée du 8 au 16 octobre et qui portera sur "L'espace au service du développement durable, de la paix et du progrès". Je saisis cette occasion pour lancer un appel ici à tous les membres du Comité, pour qu'ils prennent part à ce 60^e Congrès, un congrès qui a été préparé depuis longtemps avec le plus grand sérieux par les organisateurs. Je vous remercie pour votre intervention.

J'ai donc épuisé la liste des orateurs un petit peu plus tard que prévu, mais je suis sûr qu'au cours de cette réunion de groupe, cette manifestation qui aura lieu maintenant, nous pourrons finir à 18 heures.

Demain matin, nous continuerons l'examen du point 4, "Débat général" et j'invite les délégations désirant prendre la parole là-dessus, d'en faire part au secrétariat.

Avant d'ouvrir cette table-ronde, je tiens à vous informer du programme de travail pour demain matin. Nous commencerons demain à 10 heures précises pour continuer d'examiner le point 4 de l'ordre du jour, "Débat général", et commencer d'examiner, j'espère, les points 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", 6, "Application des recommandations de la troisième Conférence des

Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, d'UNISPACE III", et 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session".

Après la plénière, nous allons écouter trois exposés. Un exposé qui sera présenté par le Japon qui porte sur la politique japonaise spatiale et le plan de base présenté par le Japon en la matière. Le deuxième qui sera présenté par la délégation de l'Inde, qui nous présentera le fonctionnement du Centre régional de formation relatif aux techniques spatiales, et le troisième qui nous sera fait par le Maroc qui nous présentera "Une institution francophone : le Centre régional d'application des techniques spatiales, de formation à ces techniques".

Est-ce qu'il y a des questions, des observations sur le programme de travail pour demain matin ? Non. Très bien, je vais donc demander maintenant aux membres de cette table-ronde, aux panélistes, aux orateurs invités devant prendre la parole, à venir se joindre à moi à la tribune. Nous allons faire une pause de cinq minutes pour leur permettre de se rendre à la tribune.

*La séance est suspendue à 16 h 36 ;
elle est reprise à 16 h 51.*

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Rebonjour, Mesdames et Messieurs. Veuillez, s'il vous plaît, prendre place. C'est un panel, un groupe d'experts qui revêt une importance fondamentale pour les travaux de ce Comité. En effet, il y a de cela dix ans, du 19 au 30 juillet 1999, a eu lieu ici à Vienne, la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, que vous connaissez tous sous le nom d'UNISPACE III. Elle a réuni plus de 2 500 représentants des États membres, des organisations du système des Nations Unies, et des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales liées aux activités spatiales, ainsi que des représentants de l'industrie, des organisations nationales liées à l'espace extra-atmosphérique.

Ils ont pris part à UNISPACE III dans le but commun de résoudre les problèmes auxquels faisait face la communauté internationale et de tirer pleinement profit des possibilités de développement humain que supposaient la science et les techniques spatiales ainsi que leurs applications.

Je ne vais pas non plus m'étendre trop dans mon introduction sur la question pour deux raisons fondamentales, parce que nous avons tout d'abord d'une manière ou d'une autre et par le biais d'autres déclarations planté le décor, je n'ai pas besoin

d'entrer dans le détail de vous décrire la conférence. Et ensuite, la deuxième raison, c'est parce que je n'ai pas pris part à cette conférence. En effet, la Conférence a eu lieu un mois avant mon arrivée à Vienne. Malheureusement, je n'ai pas pu prendre part à cette conférence. Cependant, j'ai vécu et j'ai fait l'expérience de l'élan de cette conférence, une conférence que l'on a qualifiée de dernière grande conférence du XX^e siècle.

Comme cela a été dit ici, il y a eu véritablement une révolution copernicienne suite à cette conférence, un changement de paradigme. Elle a eu pour but de mettre l'espace au service de l'humanité, par le biais de la coopération internationale et autres.

Je vais vous faire grâce de cette introduction, de ces discours que j'avais préparés et je vais sans plus tarder entrer dans le vif du sujet et donner la parole aux acteurs, à ceux qui ont pris véritablement part à cette manifestation. Nous avons l'honneur et le privilège de compter parmi nous le Pr Rao. Je l'ai suivi de près, ça a été pour moi un mentor, ici, en Inde également où j'ai été invité. Il a été Président du Comité préparatoire d'UNISPACE III, Président d'UNISPACE III, ex-Président de la Commission, et ex-Président de l'Organisation de recherches spatiales de l'Inde. Je n'ai pas besoin d'entrer dans le détail, je crois que vous aurez compris.

Je me suis préparé, vous vous en doutez, à cette manifestation. J'ai trouvé sa déclaration, la déclaration qu'il avait faite à l'époque lors de l'UNISPACE III, une déclaration qui est pleine d'une très forte conscience sociale et caractéristique de l'aura que dégage le Pr Rao, en particulier chez des humbles disciples comme moi. M. Rao, vous avez la parole.

M. U.R. RAO (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Mesdames et Messieurs les chefs de délégations, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les représentants des États membres, chers amis, permettez-moi au seuil de mon intervention de féliciter le COPUOS pour l'organisation, la conduite, les réalisations de la Conférence historique UNISPACE III à l'occasion du dixième anniversaire d'UNISPACE III lors de la cinquante-deuxième session de ce Comité. Je tiens à exprimer ma reconnaissance au COPUOS qui m'a invité à participer à ce panel et à parler du chemin qui nous a menés à l'UNISPACE III.

En tant que Président du COPUOS entre 1997 et 2000, et Président de l'UNISPACE III, j'ai eu la chance de pouvoir prendre part à cette Conférence UNISPACE III. Le lancement historique de Spoutnik-1 par l'URSS en 1957 qui a

marqué le lancement de l'ère spatiale a changé grandement notre compréhension de l'univers et de la place de la Terre dans l'univers. Depuis, l'humanité a lancé des centaines de satellites en orbite qui permettent de collecter en un instant les informations sur les catastrophes naturelles, sur le climat, d'obtenir des données pour gérer de manière optimale nos ressources naturelles et assurer le suivi de l'environnement. Les satellites de communication nous ont permis de lier l'humanité dans sa totalité, ont permis de réduire les distances et les délais et nous ont offert la riche diversité du cosmos dans son ensemble.

La technologie spatiale, étant donné sa portée et sa capacité à avoir accès aux points les plus éloignés du globe nous a donné de très grandes possibilités, la possibilité d'arriver à un développement socio-économique plus rapidement, permettre à tous les pays, les pays en développement en particulier, d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens. Les développements dans le domaine de l'application des techniques spatiales et les applications combinées avec la révolution informatique et les technologies de la communication, ont lancé une véritable révolution des technologies de l'information et de la communication qui ont révolutionné la planète.

Qu'est-ce qui a changé depuis ? Il y a des experts qui ont parlé par exemple des exoplanètes. Tout ce débat a été lancé avant UNISPACE III. Aujourd'hui, nous disposons de plus de 450 planètes, ces 450 planètes ont été découvertes. Les molécules organiques complexes, par exemple, elles ont également été découvertes dans l'espace. La dernière d'entre elles, les composés organiques à base carbone, a également été découverte par l'espace donc avant les amino-acides. Les bactéries qui ont également été découvertes dans la stratosphère, qui sont résistantes aux ultraviolets, qui nous font espérer qu'il y a en fait peut-être de la vie dans l'espace. Ensuite, la possibilité d'une vie extraterrestre intelligente dans l'espace extra-atmosphérique qui, nous l'espérons, pourra être la cerise sur le gâteau.

Ensuite, l'exploration spatiale a démontré que les différences de température après le bigbang, a démontré qu'aujourd'hui la différence de température au niveau de l'univers, qui est de 0,0004, responsable de la formation de galaxies, de planètes. Sans cette toute petite différence, il n'y aurait rien, il n'y aurait pas d'univers, il n'y aurait pas de planètes et beaucoup de scientifiques de par le monde, pensent que c'est Dieu qui est venu intervenir. Nous espérons ainsi que très bientôt nous serons en mesure de lire les pensées, pour ainsi dire, de Dieu.

Les scientifiques pensent aujourd'hui que nous sommes encore, pour ainsi dire, sous-développés. Nous arriverons au plein développement quand nous serons en mesure d'installer des colonies sur d'autres planètes. L'exploration spatiale est aujourd'hui une priorité pour beaucoup de pays. L'exploration spatiale, l'exploration des planètes, l'étude de la géologie de ces planètes, à des fins d'exploitation bien sûr, et la mise au service de l'humanité de ces découvertes, bien sûr, doit se poursuivre, et nous espérons que d'ici 500 ans nous serons en mesure de produire l'énergie nécessaire qui nous permettra de coloniser Mars, par exemple.

Le caractère extraordinaire des techniques spatiales, le potentiel qu'elles renferment en matière de développement socio-économique, étant donné ce potentiel, les Nations Unies ont mis en place le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en 1959 pour promouvoir la collaboration internationale entre les pays pour ce qui est du développement et de l'application des techniques spatiales.

Le COPUOS a organisé la première Conférence UNISPACE en 1958, qui a permis de sensibiliser, bien sûr, tous les États membres au vaste potentiel des bénéfices de l'espace. Les réalisations dans les années 1970 dans le domaine de l'application des techniques spatiales dans le domaine des communications, le suivi du climat, la gestion des ressources naturelles ont démontré qu'il était nécessaire de promouvoir une plus forte utilisation des techniques spatiales dans tous les États membres par le biais de la coopération internationale ce qui a préparé le terrain pour l'organisation de la deuxième Conférence UNISPACE en 1982. Suite aux recommandations d'UNISPACE II, le Programme des Nations Unies pour l'application des techniques spatiales a été renforcé et élargi, ce qui a supposé de plus grandes possibilités pour les pays en développement de participer à des activités de formation et d'éducation dans le domaine des technologies et des techniques et des sciences spatiales, et de développer leurs capacités quant à l'application des techniques spatiales.

Autre réalisation suite à la Conférence UNISPACE de 1982, c'est bien sûr la mise en place de centres régionaux d'éducation, de formation à la science spatiale et à l'application des techniques spatiales pour renforcer les capacités institutionnelles et humaines d'exploitation du potentiel immense que renferme l'espace pour ce qui est du développement socio-économique. Les efforts internationaux dans ce domaine ont permis d'ouvrir le Centre régional pour l'éducation scientifique et technologique en Asie-Pacifique à Eradum en Inde, en 1995. Les centres régionaux au

Maroc ont suivi pour les pays francophones, en Afrique et au Nigeria pour les pays anglophones en 1998, et au Brésil et au Mexique en 2003 pour ce qui est de l'Amérique latine et des Caraïbes.

L'augmentation du nombre de pays en développement participant aux activités spatiales depuis UNISPACE II en plus des changements dans le climat politique mondial suite à la fin de la Guerre froide, ont mis en place un contexte propice au renforcement de la coopération internationale. Une croissance rapide de la commercialisation des activités spatiales qui était l'apanage auparavant des gouvernements, ont changé qualitativement et ont permis de diffuser les bénéfices de l'espace de par le monde. Les découvertes scientifiques ont également permis de faire porter l'attention du monde sur les problèmes environnementaux auxquels faisait face la communauté internationale. Les avancées dans la téléobservation, dans l'observation de la Terre, de l'atmosphère, biosphère, océans, ont permis de rêver du développement durable, le développement durable est devenu le mot d'ordre pour la survie de l'humanité dans le millénaire suivant. Les communications par satellites ont permis de réduire les distances. L'utilisation de la téléobservation dans le domaine de l'agriculture, de l'environnement, la gestion des catastrophes naturelles. Tous ces éléments ont acquis une importance beaucoup plus grande.

Le Comité a également reconnu les défis que supposaient la croissance de la population, le développement, les modes de consommation, la pression sans cesse plus forte sur l'environnement, le manque de ressources naturelles, la demande croissante, autant d'éléments qui avaient une incidence négative sur la situation sur notre planète.

Les conséquences, vous les connaissez. Détérioration de la qualité des sols, des zones côtières, pollution des airs, déboisement, perte des diversités biologiques, dégradations. Les habitants des pays en développement ont été pris, pour ainsi dire, dans un cercle vicieux de dégradation de l'environnement et de pauvreté. Des changements abrupts dans le climat mondial accompagnés de systèmes de santé déficients ont eu une incidence sur la santé des plus pauvres dans les pays en développement. La multiplication des catastrophes naturelles ont mené à des pertes matérielles, des pertes de vies qui ont pratiquement annulé tous les progrès économiques réalisés par les pays en développement au cours des dernières décennies. La mondialisation qui a fait suite à la révolution dans le domaine des communications et de l'information, a accru davantage la fracture numérique entre les pays développés et les pays en développement.

Pour faire face justement à cela, le COPUOS a lancé un processus de préparation pour que soit tenue cette troisième Conférence UNISPACE. Le monde est sorti d'une ère d'affrontements à une ère de coopération, et un plus grand accent a porté sur l'application pratique de la technologie et des techniques spatiales et leur mise au service du développement. En 1992, on a fait une proposition visant à célébrer cette conférence, la Conférence UNISPACE III pour tirer profit de l'élan qui avait été donné à toutes ces activités par l'Année internationale de l'espace et renforcer la coopération internationale avec une plus grande participation des pays en développement.

Sur la base des recommandations du Comité, l'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution 47/67 le 14 décembre 1992, a recommandé aux États membres d'envisager la possibilité d'organiser cette conférence. Les opportunités croissantes en matière de coopération dans le domaine des activités spatiales, ont mené à l'adoption par l'Assemblée générale en 1996 de la Déclaration sur la coopération internationale dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique au service de tous les États, en particulier en prenant en considération les besoins des pays en développement. La Déclaration a souligné que les États étaient libres de déterminer quelle serait la nature de leur participation aux activités spatiales à l'international et que celle-ci devait se faire sur une base équitable et mutuellement acceptable.

Le Comité a en outre reconnu les défis que supposait pour l'humanité la croissance de la population, croissance démographique rapide, l'élargissement des activités industrielles, les demandes sans cesse croissantes des populations étant donné les ressources limitées, étant donné la dégradation des sols, des zones côtières, étant donné la pollution de l'air et des zones due à des activités entropiques effrénées, la perte de ressources forestières, d'espèces de diversité biologique, la détérioration des conditions de vie en particulier dans les pays en développement. Il s'est donc avéré que la mise en place de pratiques en matière de développement durable était la clé si on voulait inverser cette tendance, protéger la planète des menaces comme le changement climatique, le déboisement, la désertification, la dégradation des sols et la perte de diversité biologique.

Le COPUOS, après avoir examiné avec attention le volume de travail que cela supposait dans les préparatifs de cette conférence, la nécessité de définir par exemple des objectifs, les conséquences financières, le calendrier de travail, la préparation qui serait nécessaire, a finalement recommandé que la Conférence UNISPACE III ait lieu à Vienne, ici, au Bureau des Nations Unies à

Vienne en 1999, et porte le titre de “Bénéfices de l’espace pour l’humanité au XXI^e siècle”. La proposition du Comité a été adoptée par l’Assemblée générale dans sa résolution 52/56 du 10 décembre 1999.

Les objectifs de la Conférence étaient les suivants :

- Promouvoir l’utilisation de solutions spatiales aux problèmes d’importance mondiale ou régionale.
- Renforcer la capacité des États membres en particulier les pays en développement à utiliser les résultats de la recherche spatiale au service du développement économique et culturel.
- Renforcer la coopération internationale dans les sciences spatiales et dans l’application des techniques spatiales.

L’UNISPACE III a été, je crois, une occasion en or pour les experts et les dirigeants de ce monde, de se réunir et d’échanger des informations et des idées sur le développement de l’humanité au cours du nouveau millénaire.

Huit thèmes ont été identifiés dans le cadre de cette conférence. Tout d’abord, la protection de l’environnement. L’utilisation de la téléobservation pour faire face aux problèmes environnementaux. L’influence du soleil sur l’environnement sur la Terre. Le changement climatique. L’incidence pour la santé et l’environnement des activités entropiques. L’appauvrissement de la couche d’ozone. Le réchauffement planétaire. Ensuite, le fait d’utiliser, c’était le b), le fait d’utiliser les activités de télédétection pour permettre aux pays en développement d’être en mesure de s’adapter en cas de catastrophes naturelles et d’assurer le suivi et l’évolution du climat.

Ensuite, deuxième point : la mise en place de réseaux de communication. Utiliser plus facilement les satellites de communication pour permettre à tous les pays, notamment les pays en développement, de tirer profit de l’application des services de télécommunication par satellites, y compris la communication, la vidéo, la téléconférence, l’infrastructure de communication multimédia, internet et l’éducation en télé-médecine.

Ensuite, troisièmement : la navigation. L’utilisation des systèmes de positionnement, localisation, comme par exemple le GPS, le réseau de navigation par satellites.

Ensuite, quatrièmement : le renforcement des connaissances et le renforcement des capacités. Le renforcement des capacités pour investir dans la connaissance et dans les compétences nécessaires à

l’application des techniques spatiales par le biais de l’éducation, de la formation et de la recherche.

Ensuite, cinquièmement : l’amélioration de l’éducation et des possibilités de formation pour les jeunes. Mettre à disposition des possibilités de formation pour les jeunes scientifiques et pour les ingénieurs.

Sixièmement, besoins en information, approche mondiale. Aider les pays en développement à renforcer leur infrastructure d’information de manière à leur permettre d’avoir un meilleur accès à la révolution des technologies de l’information et de la communication. Ensuite, le fait de promouvoir les bénéfices dérivés et les bénéfices commerciaux parfois des activités spatiales. Promouvoir les produits et les services dérivés de l’application des techniques spatiales à des fins de protection de l’environnement, renforcement de la sécurité publique, services de santé, télédétection, etc.

Et enfin, promotion de la coopération internationale. Promouvoir la coopération internationale entre les pays développés et les pays en développement en tirant profit du contexte politique plus favorable de fin de la Guerre froide. Des accords multilatéraux, régionaux et bilatéraux pouvant être mis en place pour favoriser l’utilisation des images satellitaires pour lutter contre les catastrophes naturelles.

Pour garantir le succès de l’UNISPACE III et en vertu de la résolution de l’Assemblée générale 1952/56, plusieurs conférences régionales préparatoires ont eu lieu à Kuala Lumpur en mai 1998 pour l’Asie, à Conception en octobre 1998 pour l’Amérique latine et les Caraïbes, à Rabat en octobre 1998 pour l’Afrique, et à Bucarest en janvier 1999 pour l’Europe de l’est. En plus de promouvoir la coopération régionale dans le domaine de la météorologie et de l’application des techniques spatiales, ces conférences ont permis également de débattre des questions qui étaient liées à l’UNISPACE III et de formuler une approche régionale commune.

Quelles sont maintenant les recommandations qui sont ressorties de ces conférences régionales préparatoires ? Pour ce qui est de la région Asie-Pacifique. Les recommandations ont été les suivantes :

1. Renforcer la coopération entre les États membres pour améliorer et tirer pleinement profit de leurs capacités à planifier et à utiliser les données satellitaires à des fins nationales et régionales globales et mondiales et de manière à pouvoir ainsi lancer des études régionales et mondiales.

2. Favoriser la participation des décideurs de manière à financer ces activités, notamment les activités, notamment les mesures de prévention des catastrophes naturelles.
 3. Élaboration de mécanismes d'échanges de données et de transfert de technologies et d'informations entre les États pour permettre à tous les États de profiter de l'application des techniques spatiales.
 4. Et enfin, encourager et appuyer les États membres à mettre en place des systèmes de télécommunication avancés, mettre en place un réseau de communications régionales basé sur une technologie satellitaire en renforçant la bonne coopération entre les États membres dans le domaine pour ce qui est de la planification, de l'attribution des fréquences, la coordination et la formation technique, et la promotion des industries de la communication.
3. et enfin, améliorer et tirer pleinement profit d'un réseau de communications par satellites en appuyant la coordination régionale et interrégionale.

Pour ce qui est de l'Europe de l'est, ils ont recommandé :

1. de mettre en place des systèmes régionaux de suivi de l'environnement, notamment pour ce qui est de la Mer Caspienne et de la Mer Noire, pour lutter contre le changement climatique ;
2. ensuite, de sensibiliser les décideurs aux applications pratiques de la télédétection à des fins de développement national ;
3. de sensibiliser et favoriser la participation active des États membres par le biais d'une sensibilisation aux événements les plus récents et de connaissances les plus récentes en matière de communication de satellites, navigation par satellites et mise en place de réseaux de télécommunications.

Toutes les régions ont insisté sur la nécessité de renforcer les activités d'éducation et de formation, promouvoir la coopération internationale, promouvoir l'industrie et les bénéfices à tirer de l'espace, la participation du secteur privé et l'utilisation optimale des techniques spatiales pour atteindre le développement durable.

UNISPACE III, comme vous le savez, a eu lieu à Vienne en vertu de la résolution 52/56 de l'Assemblée générale du 19 au 30 juillet, comme session spéciale du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Elle a été ouverte à tous les États membres. Elle a été ouverte le 19 juillet 1999 en présence de Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, et de Son Excellence, M. Thomas Klestil, Président de l'Autriche. J'ai été élu au poste de Président de cette conférence historique. 2 500 participants, des délégués de plus de 100 États, des représentants des organisations non gouvernementales et intergouvernementales, des représentants des institutions de recherche, de l'industrie, ont pris part à cette conférence qui a été succès. Le reste, bien sûr, est entré dans l'histoire.

La Déclaration de Vienne qui est le résultat de cette conférence, reprend les espoirs et les aspirations de tous les États membres et leur détermination à travailler ensemble pour utiliser les progrès dans le domaine de la technologie et de l'application des techniques spatiales, de manière à mettre cela au service de l'humanité.

Ensuite, Afrique et Moyen-Orient :

1. Renforcer la coopération dans le renforcement des capacités par le biais d'applications de télédétection.
2. Améliorer la couverture de la région par le biais d'un conseil économique et social, en mettant en place par exemple des stations terrestres si nécessaire, l'élaboration de politiques scientifiques et technologiques proactives et participatives, et l'application de stratégies pour tirer pleinement profit de l'espace pour améliorer les niveaux de vie des populations. Participation du secteur privé dans l'industrie spatiale et le développement et la mise en place d'un réseau de communication par satellites africain pour renforcer les communications dans la région.

Pour ce qui est de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il a été proposé :

1. d'identifier et de mettre en place des points focaux ou d'institutions coordonnatrices pour ce qui est de l'échange de l'information et la diffusion de l'information ;
2. ensuite, la production de microcartes pour la région par le biais d'un accès et d'une utilisation de l'image satellitaire et des systèmes d'information géographique ;

Je suis sûr que les deux orateurs qui vont me suivre dans l'utilisation de la parole vous en diront davantage. Je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci. Je voudrais vous remercier M. Rao pour ce résumé intéressant de la genèse et du déroulement de l'UNISPACE III, et de ses objectifs, de l'impact que cela a eu dans le contexte des progrès technologiques et tenant compte des besoins des pays en développement, qui sont importants pour surmonter le fossé numérique.

Je donne la parole au Dr Camacho qui est chargé des questions terrestres et spatiales, qui connaît très bien l'UNISPACE III et qui pendant de nombreuses années a dirigé le Bureau des affaires spatiales, qui actuellement dirige la Section de la recherche du Bureau des affaires spatiales. Sergio qui a cherché à promouvoir cette question en Amérique latine, Sergio pourriez-vous également nous parler des perspectives futures ? Que pourriez-vous dire à Mme Othman concernant les recommandations qui ont déjà été réalisées ? Il serait bon justement de lancer le débat. Est-ce que nous avons besoin d'avoir un nouveau mandat pour le Comité ? Est-ce que nous avons besoin de nouveaux objectifs ? Voilà certains éléments que je vous demanderai de commenter. Nous avons besoin d'un certain nombre d'observations critiques pour stimuler le débat pendant les 15 dernières minutes de cette après-midi.

M. S. CAMACHO (Agence) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Bonne après-midi, Mesdames et Messieurs les représentants. Je vais vous présenter ce que fut la Conférence UNISPACE III et comment cela a été organisé d'une façon assez spéciale, assez unique, sans financement ni ressources supplémentaires, ce qui ne veut pas dire que ça n'a pas coûté cher, mais je vais vous expliquer tout cela dans ma présentation.

Je vais parler espagnol mais je vais vous présenter mon exposé en anglais pour faciliter le débat, puisque je ne vais pas lire tout le texte que j'ai préparé. Comme vous le verrez, il s'agit en fait d'un résumé de la présentation du Dr Rao.

UNISPACE III a été organisée pratiquement dans le cadre des ressources disponibles au sein des Nations Unies. Pour une conférence importante a obtenu des résultats plus ou moins comparables à ceux des autres conférences organisées par l'Organisation des Nations Unies. Comment en est-on arrivé à cela ? Le climat a commencé à évoluer à la fin de la Guerre froide et ce changement a été un facteur propice qui nous a permis d'organiser cette conférence et d'avoir une conférence couronnée de succès.

Voilà certains des éléments déjà mentionnés par le Pr Rao, c'est-à-dire le développement rapide des technologies, la participation importante des pays en développement. La partie de l'éducation mentionnée à la fin par le Pr Rao a fait partie des recommandations adoptées par la Conférence. Il s'agissait de promouvoir l'éducation, mais cela ne concernait pas uniquement les pays en développement. Les capacités spatiales même dans les pays travaillant déjà dans l'espace, ils se sont rendu compte qu'il fallait remplacer les experts qui ont lancé les programmes spatiaux et qu'il fallait tenir compte du fait que ces personnes devraient être remplacées, donc il y avait un fossé de 20 ans qu'il fallait combler. C'est pourquoi on a mis beaucoup l'accent sur la formation, l'éducation notamment dans les pays qui n'avaient pas encore de programmes spatiaux, qui n'étaient pas encore développés du point de vue spatial.

Voilà un petit peu l'introduction rapide.

Un autre élément qui a joué c'est également la réforme des Nations Unies. Il y a eu une réduction des ressources disponibles au sein des Nations Unies, notamment le budget qui nous concernait, le budget des services des conférences à Vienne a été réduit de 30%, et le budget des services d'administration a été réduit de 20%. Le budget du Bureau des affaires spatiales a été réduit de 5%. Autrement dit, nous avons perdu un poste un peu avant de prendre la décision d'organiser la Conférence UNISPACE III.

Pour ce qui est du Comité, il y a également eu des changements. Il fallait revitaliser le travail du COPUOS. En 1994, le Comité a commencé à examiner ses méthodes de travail afin de renforcer leur efficacité et efficacité. En 1995, le Comité a décidé de travailler avec une souplesse maximale afin de terminer ses sessions aussi rapidement que possible. L'idée c'était que cela permettrait d'économiser de l'argent. Ça c'est clair. Si la Conférence se terminait plus tôt, cela permet d'économiser de l'argent. Mais ce n'était pas aussi facile que cela puisque les contrats des services de conférence étaient déjà signés et de toute façon, il fallait payer les personnes engagées, donc il fallait plutôt travailler de façon plus efficace pour réaliser des économies.

En 1996, le Comité a décidé d'utiliser des transcriptions non éditées au lieu d'avoir des comptes-rendus analytiques coûteux. Un rapport important, quelques centaines de milliers de dollars. Ça c'était des économies non pas pour le Comité mais pour le Bureau des affaires spatiales. Je vais expliquer plus tard comment utiliser cet argent économisé. L'année suivante, le Sous-Comité juridique a commencé également à utiliser des transcriptions non éditées au lieu des

comptes-rendus analytiques. En tout, le service des conférences a ainsi pu économiser environ 645 000 dollars. Si ces 645 000 dollars ont été économisés c'est pour attirer cette conférence à l'échelle du système des Nations Unies. Autrement dit, ce que le Comité a pu économiser a été utilisé par d'autres comités du système des Nations Unies. Donc nous avons fait des économies à l'échelle du système et pas uniquement pour le Comité.

Nous avons commencé à voir comment réaliser des économies au sein du service des conférences, essayer de prévoir des contrats plus souples. On avait dit que le COPUOS aurait peut-être besoin de ces ressources quitte à les utiliser par la suite. Voilà les différentes mesures que nous avons prises. Grâce à ces mesures, nous avons pu nous mettre d'accord pour tenir la Conférence UNISPACE III.

Nous avons eu une sorte de déclaration des intentions et différents États parties, différents membres du Comité devaient se mettre d'accord sur un certain nombre de principes avant de pouvoir se mettre d'accord sur la Conférence elle-même. Voilà les différentes négociations qui ont eu lieu, les différents arrangements. Le Comité n'a pas pu dégager d'accord sur la Conférence avant 1996.

Nous avons également subi des critiques de différents pays concernant les conférences mondiales organisées par les Nations Unies dans les années 1990. En 1995, les États-Unis avaient même demandé un moratoire sur les conférences mondiales. Pour pouvoir organiser cette conférence, il fallait une initiative novatrice, il fallait prendre des mesures novatrices pour pouvoir organiser la conférence de façon quelque peu différente, novatrice. Des échanges entre le Bureau, les États membres, on a essayé de voir si on pouvait s'en tenir aux ressources existantes. Tout d'abord, nous n'avons pas parlé de conférence. C'est un terme qui faisait peur, c'était un terme qui n'était pas à la mode. Tout d'abord, nous avons parlé simplement d'une session extraordinaire du Comité, et lorsqu'il s'est avéré que nous n'allions pas demander de ressources supplémentaires à la Cinquième Commission, nous avons pu ensuite parler de conférence à proprement parler.

Vous voyez le programme de travail provisoire, l'ordre du jour était bien défini, les objectifs étaient clairs et ciblés. Le Bureau a collaboré avec le Comité pour choisir des dates avec précaution pour faire en sorte qu'aucune autre réunion ne se déroule en parallèle. Donc, nous avons choisi des dates en juillet lorsqu'aucune autre réunion n'était organisée à Vienne. Nous avons décidé d'incorporer des éléments uniques. Il ne s'agissait pas simplement d'avoir une exposition industrielle, l'idée c'était d'inviter les industries

spatiales, les encourager à participer à cette réunion.

UNISPACE III devait renforcer les possibilités des jeunes de participer aux activités spatiales, d'où l'idée d'inviter des jeunes professionnels et des étudiants à organiser une activité. Cette activité, le SGF, le *Space Generation Forum*, le Forum de la génération spatiale. Par ailleurs, UNISPACE III devait donner des résultats concrets, des résultats réalistes. Mme Othman va vous en dire plus.

Comment cela a été organisé ? Le Bureau est devenu le secrétariat exécutif. Normalement, dans une conférence il y a un budget approprié pour organiser un secrétariat exécutif, alors qu'ici c'était le Bureau qui assurait le rôle du secrétariat, en plus de son travail normal. Le Comité et le Sous-Comité ont servi de commission préparatoire ou de comité consultatif, ou de comité consultatif, si vous le voulez. Là encore on a pu économiser, parce que dans d'autres conférences on met en place une commission ou un comité préparatoire et ça coûte de l'argent tout cela.

Le Directeur du Bureau des affaires spatiales a servi quant à lui de secrétaire exécutif. Cela a permis, là encore, d'économiser de l'argent, mais il était en outre très versé dans le fonctionnement d'organisations internationales du système des Nations Unies, il avait beaucoup d'expérience. Pour ce qui est du Bureau, il y a eu cinq représentants du Comité et ensuite, des représentants des groupes régionaux.

Quelle a été la structure de cette conférence ? Il y a eu une plénière et deux commissions ou deux comités principaux qui devaient examiner tous les points de l'ordre du jour. Ensuite, il y a eu également un forum technique qui était prévu, qui a permis de réunir la société civile, l'industrie, les jeunes, les organisations non gouvernementales. 38 ateliers, séminaires, manifestations parallèles, en plus du Forum de la Génération spatiale. Là encore, une manifestation sans précédent. Tout ce qui ressortait de ces manifestations parallèles était ensuite examiné par les groupes de travail, les comités, les commissions, pour être ensuite inclus dans le rapport et dans la Déclaration de Vienne, bien sûr.

Quel a été le soutien dont nous avons bénéficié ? L'appui, le soutien gouvernemental est fondamental. Je vous ai parlé d'économies d'argent, je vous ai expliqué que nous avons réussi à économiser 650 000 dollars et nous avons essayé de négocier avec le service des conférences pour obtenir des journées d'interprétation gratuites. Le Comité et le Sous-Comité avec les ressources dont ils disposaient, nous permettaient de nous réunir

deux semaines. Bien sûr, il est difficile au niveau budgétaire de transférer d'un fonds, d'un exercice à un autre. Ce que nous avons économisé en 1996 et 1997, nous voulions le réinvestir ou le transférer en 1998 et en 1999. Le service des conférences, étant donné que nous avons économisé six semaines, a gentiment accepté de nous donner ces six semaines pour qu'UNISPACE III ait lieu, de manière ainsi à avoir deux comités, deux commissions réunies simultanément. Tout cela a fait l'objet de négociations ici et avait donné lieu à des résolutions. Il y a eu une coordination assez forte entre le secrétariat et le Comité, mais ça n'est pas suffisant.

En effet, dans le cadre du budget du Bureau, il y a eu 100 000 dollars qui ont été déplacés pour ainsi dire, qui ont été transmis dans une rubrique budgétaire et qui ont été transférés vers un autre poste budgétaire. La Division des services généraux et des services administratifs a donc mis la main à la poche, a puisé dans son budget pour couvrir justement ce genre de dépenses. Certains des services de conférence, la sécurité, ont mis leur personnel à disposition de la conférence. N'oubliez pas qu'il n'y avait que cette réunion qui avait lieu. Il n'y avait pas d'autre réunion qui avait lieu en même temps. Les directeurs des différents services ont dit "Je ne signerai pas de demande de congés au cours de cette période, tout le monde devra être là". Donc comme je vous l'ai dit tout à l'heure, les ressources à l'interne ont été mobilisées au plus haut point. L'ONUDI, l'AIEA, les services d'information d'ici et de New York, ont également détaché du personnel pour permettre la tenue de cette conférence.

L'appui des États membres. L'Autriche a pratiquement joué le rôle de pays hôte. Ce n'est pas officiellement le pays hôte, mais quand même, elle a quand même mis à disposition l'Austria Center qui est à côté des Nations Unies pour que la Conférence puisse y avoir lieu. L'Autriche a fourni cette assistance, une assistance en nature, une assistance financière puisqu'elle a financé la participation de 60 jeunes au Forum de la Génération spatiale.

Mais l'Autriche n'a pas été le seul pays d'ailleurs qui a mis la main à la poche. Il y a d'autres gouvernements. La NASDA du Japon, la NASDA c'était à l'époque, maintenant c'est la JAXA, vous aurez compris. La NOAA qui reste la NOAA des États-Unis. Le Ministère des affaires étrangères français. Ces gouvernements ont mis à disposition, ont détaché des experts. Il y a eu des contributions, comme je vous l'ai dit, en cash et en nature des entités qui sont mentionnées à l'écran, le CNES et autres. L'Agence spatiale européenne, entre autres, qui a coparrainé toutes les réunions préparatoires régionales, qui ont permis aux

participants des différentes régions d'arrêter une position commune quant aux intérêts qui devraient être représentés par leurs différentes délégations, par leurs différents groupes régionaux lors de la Conférence.

Le secrétariat a mis à la disposition du Comité les documents de travail, comment les différents thèmes seraient partagés, ensuite quel serait le règlement intérieur, comment participerait l'industrie, comment participeraient les jeunes, quel serait leur degré de participation, est-ce qu'ils pourraient participer aux plénières, ou est-ce qu'ils ne devraient participer qu'aux manifestations parallèles. Le Comité et le Sous-Comité scientifique et technique, à la différence de 1982, ont eu la possibilité, le temps, d'examiner ce document à quatre reprises, il y a eu quatre lectures. Il y a eu, vous vous en doutez, on a eu le temps d'éliminer les éléments qui posaient problème, ce qui n'a pas été le cas en 1982.

Pour résumer maintenant. Tout cela a été possible parce qu'il y a eu un engagement de tous les États en faveur du consensus. Autrement dit, tout a été fait sur la base du consensus. On n'a pas, à la fin de la réunion, un rapport dans lequel certains paragraphes étaient le fruit d'un groupe de pays et d'autres le fruit d'un autre groupe de pays. Non. Les paragraphes, le texte était un texte de consensus, et vous vous en doutez, le secrétariat a dû être composé de gens compétents pour être en mesure de s'acquitter de sa tâche. Les États membres, les organisations internationales ont appuyé le secrétariat, ont détaché des experts le cas échéant.

Ce qui est à l'écran, ce sont des recommandations. C'est un résumé des éléments du succès en fait. Je ne vais pas, parce qu'on n'a pas beaucoup de temps, je vais sauter. Je vais quand même vous donner la référence pour que vous puissiez trouver toutes ces informations. Nous avons, au niveau du Bureau, rédigé un document qui est la synthèse, avant de l'oublier, en octobre 1999. Toute cette information est documentée, donc vous pourrez y jeter un coup d'œil si vous le voulez. Là encore, à l'écran, des recommandations visant à comment réduire les coûts lors d'une organisation d'une conférence. On avait pensé à l'époque à l'avenir, qu'il serait possible qu'on envisage de répéter l'expérience, d'organiser une autre conférence de ce type. Si d'autres questions, par exemple, se posent, s'il faut organiser une conférence internationale, qu'on ait déjà cette information.

Un des éléments qui a été très utile, c'est la participation des ONG, organisations non gouvernementales. Quand j'étais au Bureau, avant, à ma connaissance, il n'y avait jamais eu une

participation aussi forte des ONG au Bureau. Aujourd'hui, c'est vrai que les ONG contribuent grandement aux travaux du Comité.

En conclusion, je dirais que si on peut réduire les coûts, si le travail, la charge de travail est distribuée ou est absorbée par les ressources existantes au niveau du Bureau des affaires spatiales, mais pas seulement, au niveau du secrétariat dans son ensemble, s'il y a contribution des gouvernements, des agences, institutions, etc. etc., cependant si ces ressources vont être utilisées, une manifestation de ce type doit être planifiée au moins deux ans à l'avance. Il faut arriver à des accords, signer des accords selon lesquels l'économie qui pourrait être réalisée au niveau des services des conférences puisse être ensuite utilisée comme crédit pour la conférence, pour qu'il n'y ait pas de conséquences financières fâcheuses.

Vous avez à l'écran ce que j'ai dit tout à l'heure. Les contributions volontaires, autrement dit la différence entre le fait d'organiser une manifestation, c'est ce qui s'est produit lors d'UNISPACE III, donc organiser une manifestation assez similaire à une réunion du Comité, la différence est une conférence dans toute sa splendeur, et ce sont ces contributions volontaires qui ont fait véritablement la différence.

Je vous remercie de votre attention.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Sergio. Sergio Camacho a une fois de plus fait preuve de sa capacité à donner au budget un visage humain ce qui n'est pas facile. C'est la même attitude qui a donné lieu aux Conférences spatiales des Amériques, parce que le premier argument que l'on avance à l'encontre de ce genre de conférences, c'est le coût. Non ce n'est pas possible, non c'est trop cher, le budget n'est pas là. Ce qui vient de vous être présenté prouve une fois de plus que lorsqu'on veut véritablement y arriver, lorsque l'on veut, on peut. Sergio, mémoire historique de ce processus, compter sur sa présence aujourd'hui, c'est formidable. Merci, Sergio.

Je vais donner la parole à Mme Othman. On ne la présente plus. Mme Mazlan Othman, vous avez la parole.

Mme M. OTHMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Il ne reste que 10 minutes donc je vais essayer d'être brève.

Nous avons déployé des efforts pour organiser l'UNISPACE III et nous nous félicitons d'avoir la possibilité de vous expliquer comment nous essayons d'aller au-delà de l'UNISPACE III, d'organiser l'UNISPACE III+10.

Je voudrais simplement vous rappeler la Déclaration de Vienne qui, comme vous le savez, est un document de l'Assemblée générale. Il est important de se rappeler que la Déclaration de Vienne contient 33 recommandations spécifiques. Voilà les recommandations. Je ne vais pas vous les relire, je pense que vous les connaissez et de toute façon, vous les aurez sous les yeux dans le document que je vais vous distribuer après ma présentation. Vous avez 33 recommandations.

Après l'UNISPACE III, le Comité a décidé de regrouper ces recommandations en six catégories : cinq recommandations dans le cadre de la protection de l'environnement ; six pour l'utilisation des applications spatiales ; cinq pour promouvoir les connaissances scientifiques et la protection de l'environnement spatial ; sept pour renforcer l'éducation et la formation ; six, renforcer et repositionner les activités spatiales dans le cadre du système des Nations Unies, et quatre relèvent de la promotion de la coopération internationale.

Il est important non seulement d'avoir les recommandations mais également de les appliquer. Nous devons remercier tous les présidents du Sous-Comité, les présidents du Comité principal qui ont tous œuvré d'arrache-pied pour promouvoir l'UNISPACE III. Ce qui est important bien sûr, c'est d'appliquer ces recommandations et de les incorporer dans les différents points de l'ordre du jour du Comité et du Sous-Comité. La structure souple du Comité et du Sous-Comité le permettait.

Il y avait des plans de travail pluriannuel. Il y avait également la possibilité d'examiner différents points uniques dans le cadre d'une seule session. Nous avons essayé d'établir une priorité entre ces différents points et nous avons essayé de voir quelles sont les recommandations prioritaires, et plusieurs États se sont portés volontaires pour organiser le travail, ce qui a abouti à la création de 12 équipes d'action. Il y a eu également des activités des organisations gouvernementales et intergouvernementales et non gouvernementales. Comme je l'ai dit, il y avait 12 équipes d'action. Nous les connaissons tous.

Ce qui est également important c'est que la Déclaration prévoyait une évaluation, un examen au bout de cinq ans. M. Hedman qui était à l'époque représentant de la Suède, a participé à cet exercice. L'UNISPACE III a établi la synergie avec la Déclaration du millénaire, le plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable, la Commission du développement durable et également des synergies avec différentes initiatives régionales et internationales telles que le GEO, le Groupe d'observation de la Terre, et le GMES. Nous avons formulé un plan d'action en tant que

stratégie à long terme pour appliquer et mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III.

Quel était le plan d'action ? Le plan d'action complétait les 33 recommandations d'origine, et a rajouté 41 actions spécifiques parce que certaines de ces recommandations étaient un peu trop générales et il fallait en tirer des actions spécifiques. L'Assemblée générale a ensuite rajouté 14 actions supplémentaires et a recommandé que le Comité continue à examiner l'application des recommandations d'UNISPACE III jusqu'à ce que les résultats aient été pleinement réalisés. Voilà pourquoi nous avons toujours le point 6 à l'ordre du jour.

Ensuite, l'accent sur l'application des recommandations d'UNISPACE III a maintenant été déplacé sur l'application des actions contenues dans le plan d'action et dans les actions supplémentaires décidées par l'Assemblée générale. Le groupe de travail du Sous-Comité scientifique et technique continue à évaluer les progrès réalisés dans l'application des recommandations d'UNISPACE III.

Excusez-moi si je n'ai pas mentionné votre sujet favori, mais je n'en citerai que quelques-uns. Les résultats obtenus par exemple, c'est que la Charte internationale concernant les catastrophes naturelles a été établie. Nous avons pu créer la plateforme SPIDER, la plateforme des Nations Unies des données spatiales pour la gestion des catastrophes et les interventions d'urgence. Nous avons créé également l'ICG, le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite. Nous avons adopté les Directives sur la réduction des débris spatiaux du Comité.

Nous avons également le Cadre de sûreté pour les applications des sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Nous avons créé le groupe Génération spatiale. Nous avons créé le Conseil consultatif de la génération spatiale. Il y a eu également la réunion interinstitutions qui fait rapport au Comité. Il y a eu un nombre important d'adhésions aux traités et aux conventions relatives à l'espace. Il y a eu également une révision de la structure du programme de travail du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique.

Les autres résultats, pour n'en citer que quelques-uns, ont été la coopération régionale accrue, les résolutions de l'Assemblée générale sur l'État de lancement, etc., la résolution de l'Assemblée générale sur les pratiques d'immatriculation font partie des résultats obtenus.

Quelle est maintenant la situation de l'application ? Quel est le statut ? Il fallait des

critères pour évaluer l'état de l'application. À la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique, nous avons accepté un certain nombre de critères que je ne vais pas citer, mais nous avons appliqué ces critères. Sur les 33 recommandations d'origine, nous en avons appliqué 30, ce qui est une bonne chose. Il nous en reste 3, j'y reviendrai.

Sur les 41 actions du plan d'action UNISPACE III+5, 27 ont été appliquées, donc il en reste 14. Sur les 14 actions recommandées par l'Assemblée générale, 8 ont été appliquées, il en reste 6. La dernière évaluation figure dans le document cité et si vous voulez savoir pourquoi tout n'a pas été encore appliqué, mis en œuvre, et quels sont les acteurs responsables, la majorité des actions et des recommandations restantes doivent être mises en œuvre par les agences spatiales et les États membres identifiés en tant qu'acteurs principaux.

Passons maintenant à l'état d'application. Trois recommandations d'UNISPACE III restent à appliquer, entre autres la recommandation 5, "Réduire les effets négatifs des activités spatiales", la recommandation 19, "Renforcer les mécanismes nationaux", et la recommandation 30, "Demander à la communauté internationale d'envisager la recommandation d'une conférence préparatoire régionale d'UNISPACE III". Il était important d'appliquer non seulement les recommandations de la communauté internationale mais les recommandations régionales également.

Le prochain rapport d'évaluation sera préparé et sera présenté à la quarante-septième session du Sous-Comité scientifique et technique l'année prochaine.

Vous conviendrez avec moi que la route a été chaotique, a été parsemée d'embûches. Il faut également se demander si nous avons fait assez et sinon comment faire mieux. Est-ce que nous avons besoin d'une nouvelle stratégie ? Comment travaillons-nous dans un nouveau contexte géopolitique ? Si nous sommes satisfaits, dans ces cas-là nous pouvons continuer comme d'habitude, sinon il faut changer de stratégie et avoir une feuille de route. Comme l'a dit M. Camacho, cette feuille de route ne peut pas se faire à l'échelle d'une seule organisation, mais nous avons la volonté politique et nous pensons qu'ensemble, de façon créative et stratégique, nous pouvons tous contribuer à surmonter les obstacles restants.

Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci Madame. J'avais quelques mots à prononcer en guise de conclusion, mais je pense

que vous en avez fait le résumé. Vous m'avez en fait enlevé les mots de la bouche.

Je tenais à remercier les interprètes. Sergio Camacho a convaincu, je crois, tacitement les interprètes qui ont gentiment accepté de nous donner quelques minutes de plus. Merci.

On aura le temps de prendre quelques questions, donc je vous invite, Mesdames et Messieurs, si vous avez des questions à poser. M. l'Ambassadeur du Chili, allez-y.

M. R. GONZÁLEZ ANINAT (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Écoutez, je crois que la Directrice du Bureau l'a très bien dit. On a besoin d'une nouvelle stratégie. Nous avons identifié pour ce faire, deux avenues. Premièrement, un document de référence de qualité. Vous avez pour mission de le trouver, Monsieur le Président, je ne sais pas qui écrira ce document. Ensuite, deuxièmement, deuxième avenue, mobiliser le groupe de conseillers de haute qualité d'ailleurs, des conseillers de ce Comité qui est composé des membres de ce Comité.

Nous sommes à un carrefour maintenant. Plus il y a de défis, des défis et des problèmes qui ne peuvent être résolus que par l'application des techniques spatiales, moins la sensibilité à ces problèmes, moins ces problèmes bénéficient d'une priorité.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je crois effectivement, je crois M. l'Ambassadeur que vous avez effectivement bien planté le décor et le tableau. Je crois que tout cela ressort de tout ce qui a été dit par les délégations ici présentes, l'UNISPACE III a permis de tendre des ponts vers le secteur privé, l'industrie et les ONG. C'est une évolution qui a été maintenue ici au niveau du Comité. Ça nous permet ainsi d'avoir une vision d'ensemble, une vision holistique de cette question, de la question spatiale.

Je souscris pleinement avec ce qui a été dit par la Directrice du Bureau des affaires spatiales. Je ne vais pas vous présenter mes propres conclusions. En guise de conclusion, je dirais que sur les tables au fond de la salle, vous trouverez les copies des interventions du Pr Rao. Vous trouverez également le rapport de la Conférence UNISPACE III.

Je tiens, en guise de conclusion, à remercier les membres du panel. Je crois que vous méritez un applaudissement. Et comme personne n'est sans doute fatigué d'être là et de leur voyage, je vous invite à vous rendre à la réception qui a lieu à partir de maintenant sur invitation de la Présidence. Je vous remercie.

La séance est levée à 18 h 6.